

Ecrit par le 14 février 2026

Télécommunications : Les maires de Vaucluse demandent à Orange de se presser



L'Association des maires de Vaucluse (AMV) vient d'annoncer avoir mis en demeure l'opérateur Orange afin qu'il procède aux réparations et à l'entretien de son réseau de télécommunications dans le département.

Par l'intermédiaire de ses deux co-présidents, Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez, l'AMV rappellent que plusieurs maires de Vaucluse ont signalé à l'association des poteaux en bois défectueux ou vétustes, sur le point de tomber, ou mal situés, des câbles électriques défectueux, en surnombre ou mal placés, des câbles électriques relâchés ou au sol, des défectuosités d'autres installations électriques (répartiteur, armoires, plaques au sol) ainsi que des problèmes liés à l'enfouissement des réseaux

Ecrit par le 14 février 2026

électriques (refus ou retard d'installations).

Contre l'abandon des usagers des territoires ruraux

« Ces problèmes s'inscrivent dans un contexte général d'abandon des usagers des territoires ruraux et dont les communes craignent une aggravation depuis le déploiement de la fibre optique au détriment des réseaux cuivre, expliquent les deux co-présidents. En effet, si la France s'est engagée à un accès au haut et très haut débit d'ici 2023, certaines communes rurales ne pourront y accéder avant 2029. L'entretien du réseau cuivre dans les communes rurales de Vaucluse est donc un enjeu primordial pour cette période transitoire. Par ailleurs, certains équipements situés sur le domaine public des collectivités menacent gravement la sécurité publique des usagers. »

L'AMV donne un délai de 3 mois

Dans ce contexte, l'AMV a donc mis en demeure la société Orange de procéder à la réparation de ses infrastructures dans le délai de 3 mois. A défaut de commencement d'exécution dans ce délai, l'Association s'engage à saisir l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep) seule compétente pour sanctionner efficacement l'opérateur.

« Dans le cadre de la procédure résultant de l'article L.36-11 du Code des postes et des communications électroniques, la société Orange encourt une sanction dont le montant pourrait atteindre 5% du chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos, ou à défaut 375 000€ », rappellent l'AMV.

Orange s'étonne de la démarche

Pour sa part, le groupe Orange s'étonne de cette mise à l'index. « D'habitude, nous travaillons en étroite collaboration avec les maires de Vaucluse », explique la direction régionale de l'opérateur qui assure « veiller à la maintenance du réseau cuivre avec la volonté de proposer un haut niveau d'accessibilité, y compris en milieu rural. »

« Bien sûr, il peut y avoir quelques points de difficultés dans le département, notamment dans les zones reculées, reconnaît Orange, mais nous avons lancés un plan de renforcement réseau avec l'AMV. »

Ce plan s'est traduit par une première intervention sur le territoire de Cotelub, la communauté territoriale Sud Luberon, qui vient de s'achever. L'opération a permis à Orange de procéder à 761 interventions (armoires, nouveaux boîtiers, suppression de désordre visuels...).

« Nous avons d'ailleurs rendez-vous avec l'AMV cette semaine afin de dresser le bilan de cette opération qui doit être très prochainement menée sur le territoire de la Communauté de communes Pays d'Apt-Luberon », conclut l'opérateur.

Les Chorégies d'Orange organisent un

Ecrit par le 14 février 2026

casting



Les [**Chorégies d'Orange**](#) lancent un casting dans le cadre de la production 'Samson et Dalila', mise en scène par Jean-Louis Grinda.

Neuf garçons âgés de 7 à 10 ans, ou mesurant entre 1,30 et 1,45m sont recherchés pour faire de la figuration : huit garçons brun châtain et un plutôt frêle, pour le rôle de l'Albinos. Le casting aura lieu le mercredi 19 mai à 16h au conservatoire, rue de l'Ancien-Collège. Les répétitions se dérouleront du 25 juin au 10 juillet, l'opéra sera programmé le 10 juillet dans le théâtre antique (sous réserve de report lié à la situation sanitaire). Les inscriptions se font par mail à production@choregies.com, en précisant la taille et la date de naissance de l'enfant. Egalement, joindre une photo en pied de l'enfant.

Par ailleurs, le plus ancien festival de France est également à la recherche d'un(e) chargé(e) de billetterie dont les missions seront notamment de : conseiller le public, assurer la vente de billets au guichet, participer aux tâches administratives liées à la billetterie, garantir la bonne gestion de la caisse, gérer les adhésion à l'association, assurer le suivi des réservations et participer à la mise à jour du fichier client. Les candidats intéressés par ce contrat à dure déterminée (de mai à fin juillet 2021) sont invités à envoyer leur candidature à billeterie@choregies.com.

Découvrez le programme 2021 en [cliquant ici](#).

Ecrit par le 14 février 2026

France Heringer nommée directrice Orange grand sud est



France Heringer vient de prendre ses fonctions de directrice Orange grand sud est. Elle succède à Valérie Théron, nommée directrice du développement managérial et des talents pour le groupe Orange.

France Heringer rejoint le groupe en 1990 où elle occupe des responsabilités managériales en France et au Royaume-Uni, dans les domaines de l'innovation, du développement commercial et de la relation client. De 2008 à 2011 elle occupe le poste de directrice adjointe du technocentre, la fabrique de l'innovation d'Orange, et de 2011 à 2015 directrice Orange ouest (Bretagne et Pays de Loire), en charge des opérations et de la représentation du groupe Orange pour cette zone. Depuis 2015, France Heringer était directrice qualité, expérience client et ventes.

France Heringer est diplômée de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications de Paris, et auditeur de l'Institut des hautes études de l'entreprise (IHEE).

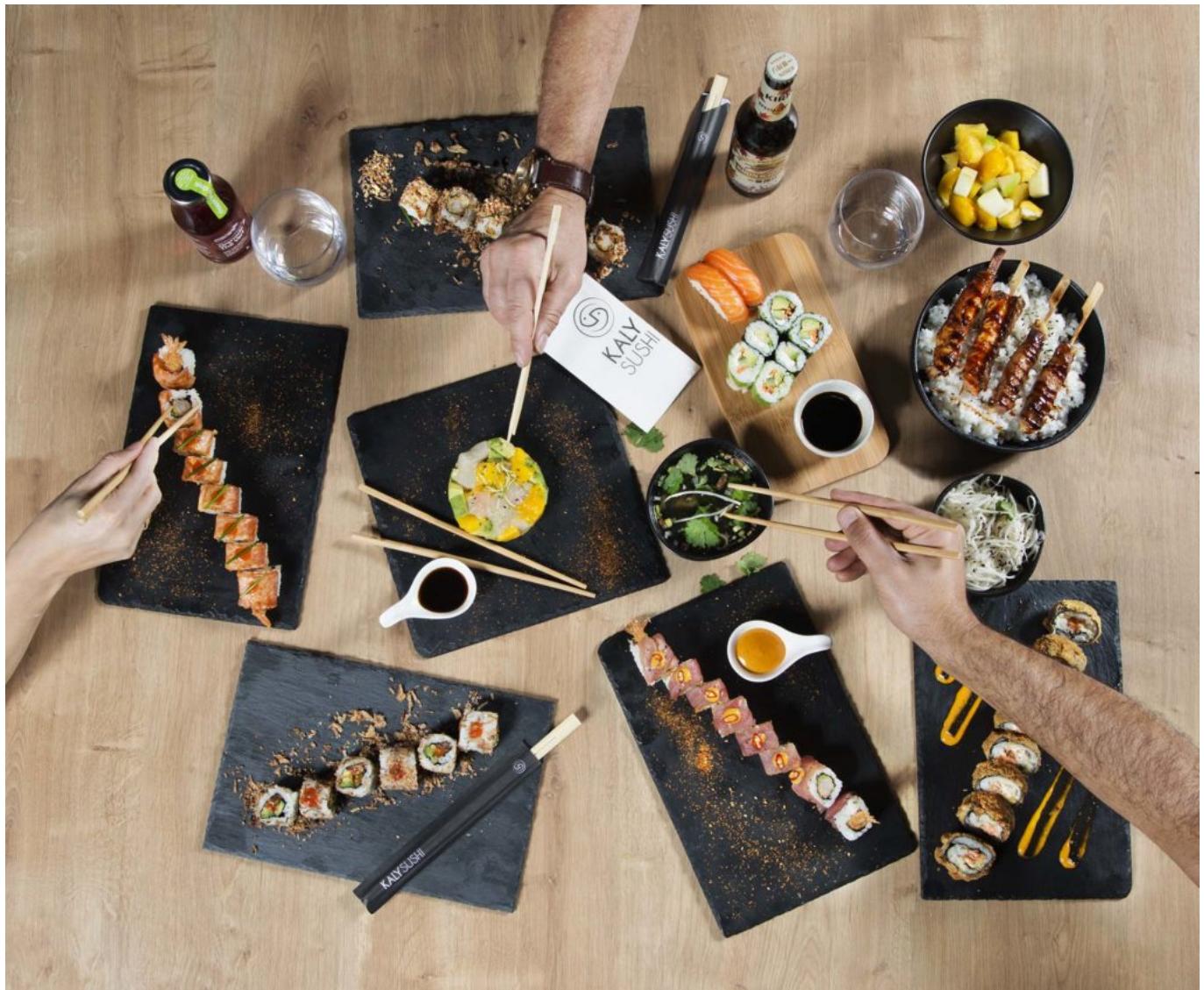
Ecrit par le 14 février 2026

Elle continuera à développer la performance économique, sociale et sociétale d'Orange sur ce territoire. Avec les 13 515 collaborateurs Orange des régions Provence Alpes Côte d'Azur, Corse et Auvergne-Rhône-Alpes, elle s'attachera à garantir la meilleure expérience Orange sur le territoire. Elle pilotera notamment la modernisation du réseau fixe, le déploiement des réseaux Très Haut Débit fixe (fibre) et mobile (4G et 5G) et des nouveaux usages associés.

Dans le cadre du plan stratégique Engage 2025, France Heringer renforcera aussi la présence d'Orange sur les nouveaux territoires de croissance la banque mobile [Orange Bank](#), la cybersécurité avec [Orange Cyberdéfense](#).

Ouverture de Kalysushi à Orange-les-Vignes

Ecrit par le 14 février 2026



Après 5 mois de travaux, [Kalysushi](#), spécialiste de la cuisine japonaise haut de gamme, est la nouvelle enseigne à avoir ouvert ses portes dans le centre commercial [Orange-les-Vignes](#), le jeudi 22 avril. Le Vaucluse compte ainsi 4 restaurants ouverts dont celui situé dans le centre commercial 'Buld'air' à Vedène. L'ouverture d'un 5^e établissement est prévue.

Installé dans l'allée centrale du centre, Kalysushi accueillera jusqu'à vingt couverts en salle et quarante sur sa terrasse. Le restaurant, composé d'une équipe de 5 personnes (pour le moment) et toutes recrutées en CDI (Contrat à durée indéterminée) et en local, accueillera le public du lundi au jeudi de 11h30 à 14h30 et de 18h à 21h30 et le vendredi - samedi, de 11h30 à 14h30 et de 18h à 22h.

Le restaurant propose différentes formules pour le midi (à partir de 12€) et pour le soir ainsi qu'une carte variée de spécialités. La clientèle peut commander en ligne (kalysushi.com), par téléphone en 'click and

Ecrit par le 14 février 2026

collect' ou en livraison. L'établissement, qui vient ainsi compléter l'offre restauration du centre commercial, porte une attention particulière à la qualité de ses produits en ne proposant que des plats frais et tous fabriqués sur place.

Une offre d'ouverture est actuellement en cours : les clients bénéficient de -10% de réduction sur la première commande sur le site www.kalysushi.com avec le code Sushimaki.

L.M.

Isle-sur-la-Sorgue: la start-up Getinshoot soutenue par le programme 'Femmes Entrepreneuses' d'Orange



Mis en place depuis 3 ans, le programme '[FemmesEntrepreneuses](#)' est destiné à booster l'entrepreneuriat féminin. Pour soutenir cette 3e saison, [Orange](#) s'est engagée à soutenir 10 startups dans la région du grand sud est.

Ecrit par le 14 février 2026

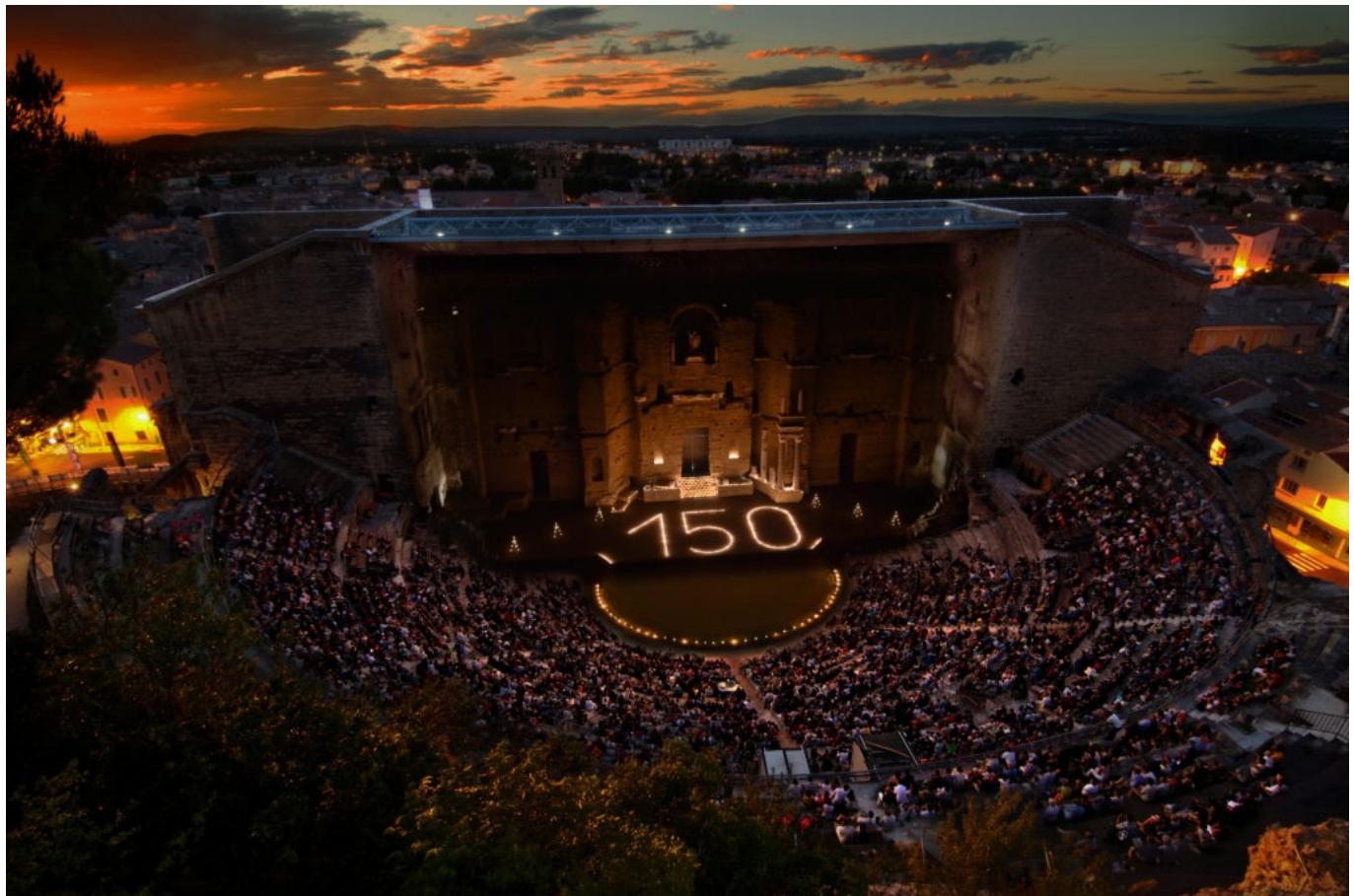
Le groupe Orange accompagne les porteurs de projet locaux par des mentors, dans le cadre d'un programme constitué de thématiques actuelles : l'Intelligence artificiel, la cybersécurité, le 'média training' ou des ateliers de vente et marketing. Les 'start-uppeuses' sélectionnées, bénéficient d'un suivi personnalisé pour répondre à leurs problématiques, des ateliers de partage avec des experts d'Orange, ainsi que des temps d'échange avec le réseau Orange et celui des [#FemmesEntrepreneuses](#).

Basée à l'Isle-sur-la-Sorgue, c'est [Mélanie Pin, CEO et co-fondatrice de 'Getinshoot'](#) qui a souhaité participer à cette aventure. L'application ([IOS](#), [Android](#)) automatise à la vitesse de l'éclair la collecte des médias de tous les participants au cours d'un événement : l'organisateur du projet n'a plus qu'à créer sa vidéo compilation directement depuis l'application. « Tout s'est enchainé très vite, nous avons constitué l'équipe et commencé à travailler en août 2019. Tout est encore à inventer et à imaginer, c'est pourquoi nous avions besoin de conseils d'experts dans le domaine du numérique et digital. C'est une réelle opportunité pour nous, de faire partie de la saison 3 et de bénéficier du savoir-faire d'Orange. » témoigne Mélanie.

Pour [Fabienne Dulac](#), directrice exécutive d'Orange France, « la révolution numérique n'est pas qu'une révolution technologique : elle est surtout une révolution culturelle qui rend toujours plus sensible les impératifs d'égalité professionnelle et de diversité. » La direction accompagne 100 femmes dans leur aventure entrepreneuriale, en mettant du savoir-faire au service du succès de leur projet.

Pour la région les Chorégies d'Orange 2021 auront bien lieu

Ecrit par le 14 février 2026



Renaud Muselier, président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et président de la SPL (Société publique locale) des Chorégies d'Orange vient d'annoncer que l'édition 2021 aura bien lieu. L'événement lyrique se tiendra du vendredi 18 juin au samedi 31 juillet prochain au théâtre antique de la cité des princes.

C'est en tout cas ce qu'a confirmé la ministre de la culture, Roselyne Bachelot-Narquin, dans un courrier que vient de recevoir le président de la Région Sud.

« La tenue de festivals en 2021 est une de nos priorités et je tiens à ce que la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour laquelle ce secteur est particulièrement important et vivant, bénéficie d'une saison festivalière aussi ouverte que possible », explique-t-elle avant de poursuivre. « Un premier cadre a été annoncé le 18 février dernier avec comme paramètres principaux une jauge assise maximale de 5 000 spectateurs, avec distanciation sur un même site et pour un même événement. Des points d'étape réguliers auront lieu avec les professionnels afin de pouvoir adapter ce cadre à l'évolution de la situation sanitaire. Ainsi, en cas d'amélioration de la situation sanitaire, il pourrait être envisageable d'augmenter la jauge au-delà de 5 000 personnes et d'autoriser les configurations debout ».

« Comme les festivals d'Avignon ou d'Aix-en-Provence, le festival des Chorégies accueillera donc du public. »

Ecrit par le 14 février 2026

« Comme les Festivals d'Avignon ou d'Aix-en-Provence, ses grands voisins, le Festival des Chorégies accueillera donc du public en prenant en compte toutes les mesures favorables à sa sécurité : autotests, distance physique, gel ou masques, estime donc Renaud Muselier. Depuis de nombreuses semaines, la réouverture des lieux de culture est une de mes priorités et j'ai fait du déroulement d'un été 'résolument culturel' un objectif à atteindre absolument ».

Pour cela, ce dernier va notamment réunir, le lundi 29 mars prochain, le préfet de région, la directrice des affaires culturelles ainsi que l'ensemble des représentants des organisations professionnelles de la culture et des collectivités territoriales dans le cadre d'un comité régional des professions du spectacle afin d'étudier les conditions de cette réouverture sur le territoire.

Plus ancienne manifestation d'art lyrique de France (du monde ?), les Chorégies ont vu le jour en 1869, mais que l'on ne connaît cet événement sous sa forme actuelle que depuis 1971. Depuis, les plus grands artistes de la discipline se sont produits sur la scène de 800 m² faisant face aux 8 300 places du théâtre antique.

(Vidéo) La CPME 84 et le coworking La fabrique des entrepreneurs d'Orange proposent une Pitch party ce vendredi 12 mars

Ecrit par le 14 février 2026



La CPME 84 (Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse) s'est associée à la Fabrique des Entrepreneurs d'Orange pour organiser une 'Pitch party' vendredi 12 mars de 9h à 10h30, en visioconférence.

Visioconférence

Celle-ci propose aux dirigeants de présenter leur entreprise et leurs activités afin de les relancer et de les redynamiser en leur conférant une meilleure visibilité.

Pitch party mode d'emploi

Un pitch est un exercice de communication court et impactant. C'est une présentation efficace d'un projet destiné à convaincre en un minimum de temps. Il doit s'adapter à l'audience : professionnels, investisseurs ou potentiels clients. Le corps du pitch doit expliquer l'activité de l'entreprise et en quoi elle se distingue de ses concurrents. Un éclairage sur son savoir faire, la technologie employée et les retours clients sont les axes majeurs pour convaincre.

Infos pratiques

La visioconférence se déroulera vendredi 12 Mars de 9h à 10h30. Les dirigeants disposeront de 1,30m pour séduire. Le lien pour participer à la Pitch party sera transmis après confirmation par retour de mail.

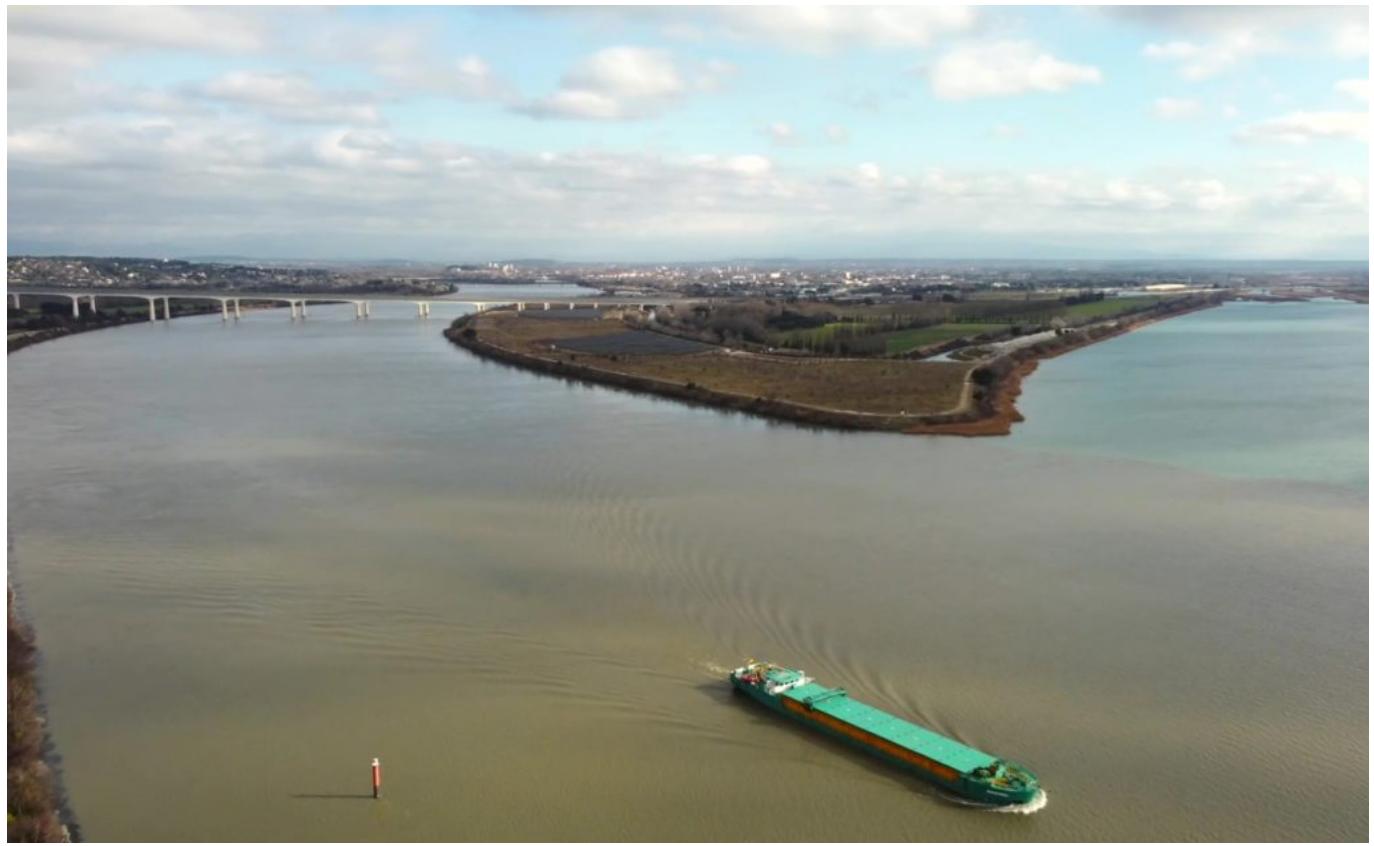
Ecrit par le 14 février 2026

Inscription auprès de la CPME 84. 04 90 14 90 90. contact@cmpe84.org

Charlie Sokol et MH

Tutoriel ci-dessous pour bien préparer votre “pitch”

Zone d'emploi : Avignon aspire de plus en plus le Gard



C'est officiel ! Selon [l'Insee](#) (Institut national de la statistique et des études économiques) la zone d'emploi d'Avignon compte désormais davantage de communes gardoise et buccorhodaniennes que de vauclusiennes. Une réalité qui met de plus en plus en lumière les

Ecrit par le 14 février 2026

incohérences des frontières départementales.

En redéfinissant le périmètre des zones d'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Insee a établi que la région comptait désormais 22 zones contre 18 en 2010. Intégrant de nouvelles méthodes afin d'harmoniser les possibilités de comparaison au niveau européen, ce zonage détermine un territoire à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Pour l'Insee, « il s'agit de l'espace le plus pertinent pour étudier le fonctionnement du marché du travail et pour adapter localement les politiques de l'emploi ».

Cette réévaluation des frontières 'économiques' de nos territoires fait ainsi notamment apparaître les zones d'emploi de Carpentras et de Valréas (jusqu'alors intégrées à celle d'Avignon) ainsi que celle de Bollène-Pierrelatte (rattachée jusqu'à présent à Orange).

Avignon dépasse les frontières

Déjà principale zone d'emploi de Paca dépassant les frontières régionales en 2010, le bassin de vie de la cité des papes ne fait que renforcer ce déséquilibre 10 ans plus tard. Ainsi à ce jour, la zone d'emploi d'Avignon comprend 15 communes gardoises (Les Angles, Aramon, Domazan, Estézargues, Fournès, Lirac, Montfrin, Pujaut, Rochefort-du-Gard, Roquemaure, Sauveterre, Saze, Tavel, Théziers et Villeneuve-lès-Avignon) pour 'seulement' 13 vauclusiennes (Althen-des-Paluds, Avignon, Bédarrides, Caumont-sur-Durance, Châteauneuf-de-Gadagne, Entraigues-sur-la-Sorgue, Jonquerettes, Mourières-lès-Avignon, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sorgues, Vedène et Velleron). A cela s'ajoutent 8 villes des Bouches-du-Rhône (Barbentane, Cabannes, Châteaurenard, Eyragues, Graveson, Nove, Rognonas et Verquières). Comme dans le même temps, l'Insee a 'détaché' plus d'une soixantaine de communes vauclusiennes jusqu'alors rattachées à Avignon et désormais intégrées dans les zones d'emploi de Valréas, Carpentras, Orange et Cavaillon ce contraste est maintenant encore plus saisissant : Avignon s'étend plus en Occitanie qu'en Vaucluse.

« Avignon s'étend plus en Occitanie qu'en Vaucluse. »

Alors que le Vaucluse est déjà le département où la part des emplois occupés par des personnes résidant à l'extérieur est déjà la plus importante de la région, pour le bassin de vie d'Avignon, à cheval entre 3 départements et 2 régions, ce déséquilibre est encore plus marqué. Ainsi, plus de 40% des emplois du Grand Avignon sont occupés par des non-résidents aux premiers rangs desquels figurent des Vauclusiens (près de 15 000 personnes habitants dans une autre commune), des Gardois (plus de 6 000) et des Buccorhodaniens (près de 4 000). Et si au sein du Grand Avignon, le nombre d'emplois a très légèrement progressé entre 2006 et 2016 (+ 0.6 % en moyenne par an), c'est avant tout les territoires qui l'entourent qui en ont profité. En 10 ans, de nombreux actifs ont ainsi quitté le Grand Avignon tout en continuant à venir y travailler chaque jour. Ils se sont installés dans plusieurs intercommunalités voisines où le nombre de navetteurs (ndlr : un navetteur est un actif qui quitte sa commune de résidence quotidiennement pour aller travailler) a fortement progressé, notamment les communautés d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV) à l'est, Terre de Provence au sud et Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove) au nord.

Ecrit par le 14 février 2026

« Ne rien faire pour adapter les frontières à la réalité du territoire devient un crime contre l'emploi. »

Tout ceci n'est pas sans conséquence sur 'l'optimisation' des performances économiques de ce territoire où entrepreneurs, élus locaux et citoyens résidents constatent régulièrement les difficultés liées aux frontières départementales et régionales en matière de transport, de santé, d'éducation (2 zones de vacances scolaires), de sécurité, d'emploi...

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'Insee a revu le périmètre des zones d'emploi avec pour objectif de proposer une meilleure vision du territoire afin d'adapter localement les politiques de l'emploi. Constater que le Vaucluse est l'un des départements les plus pauvres de France c'est un début, ne rien faire pour adapter ses frontières à la réalité de son territoire devient un crime contre l'emploi.

Valréas et la question de la Drôme provençale

Bien que championne dans ce domaine, la cité des papes n'a plus l'exclusivité du franchissement des limites régionales. Désormais, les zones d'emplois de Bollène-Pierrelatte et de Valréas se composent majoritairement de résidents d'Auvergne-Rhône-Alpes (70% pour Bollène-Pierrelatte et plus de 50% pour Valréas).

« Quel sort pour la Drôme provençale ? Auvergne-Rhône-Alpes ou Paca ? »

Outre 4 communes vauclusiennes (Bollène, Lamotte-du-Rhône, Lapalud et Mondragon) la zone d'emploi de Bollène-Pierrelatte comprend 8 communes ardéchoises et 17 drômoises. Pour Valréas, la zone d'emploi compte 23 villes vauclusiennes (Beaumont-du-Ventoux, Brantes, Buisson, Crestet, Entrechaux, Faucon, Grillon, Malaucène, Puyméras, Rasteau, Richerenches, Roaix, Sablet, Saint-Léger-du-Ventoux, Saint-Marcellin-lès-Vaison, Saint-Romain-en-Viennois, Saint-Roman-de-Malegarde, Savoillan, Séguret, Vaison-la-Romaine, Valréas, Villedieu et Visan) ainsi que plus de 90 communes drômoises, dont Nyons, essentiellement rattachées jusqu'à maintenant à Montélimar. Là encore, sans attendre les répercussions kafkaïennes que pourrait avoir sur l'Enclave le reconfinement de la Drôme aujourd'hui dans le collimateur du Gouvernement en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19, ce redécoupage de l'Insee pose la question du sort de la Drôme provençale : Auvergne-Rhône-Alpes ou Paca ?

Et dans le reste du Vaucluse ?

Dans le reste du Vaucluse, la zone d'emploi de Carpentras totalise 29 communes. L'emploi s'y organise autour de deux pôles : Carpentras et Monteux. Monteux, pôle résidentiel (0,8 emploi par actif occupé résident) à la démographie parmi les plus dynamiques de la région, illustre parfaitement la mutation de nos territoires favorisée par une grande mobilité. Les Montilliens sont ainsi 1 606 à travailler dans leur commune de résidence et sont 836 à se rendre à Carpentras pour leur emploi alors qu'ils sont 1 238 à aller sur la zone d'Avignon (717 à Avignon, 257 à Sorgues et 264 au Pontet).

Pour celle de Cavaillon (qui intègre Apt), ce nombre de communes s'élève à 54 dont 11 étaient

Ecrit par le 14 février 2026

auparavant rattachées à la cité des papes (dont 5 communes des Bouches-du-Rhône - Eygalières, Mollégès, Orgon, Plan d'Orgon et Saint-Andiol) et 1 à Manosque.

« 2 600 Vauclusiens habitant le Sud-Luberon travaillent sur Aix. »

Pour sa part, la zone d'Orange comprend 16 communes dont 3 étaient associées à Avignon dans la précédente étude de l'Insee (Châteauneuf-du-Pape, Courthézon et Gigondas). Le secteur de la cité des princes présente par ailleurs la spécificité de concentrer un maximum d'emploi dans la ville la plus peuplée du territoire : plus de la moitié des actifs occupés y travaillent.

Enfin, concernant le Sud-Luberon on dénombre 21 communes de Vaucluse autour de Pertuis à faire partie de la zone d'Aix-en-Provence. Dans ce cadre, ils sont près de 2 600 à quitter chaque jour le département pour travailler sur Aix. A cela s'ajoute plus de 700 Vauclusiens employés sur Marseille (418 pour Pertuis et 309 pour Avignon).

Chiffres-clés des zones d'emploi en Vaucluse et à Arles

Zone d'emploi	Population résidente au 01/01/2017	Emplois au lieu de résidence	Emplois au lieu de travail	Part des actifs occupés qui travaillent dans leur commune de résidence (en %)	Part des actifs occupés travaillant dans la zone d'emploi hors de leur commune de résidence (en %)	Part des actifs occupés qui travaillent dans leur zone d'emploi de résidence (en %)	Temps de trajet domicile-travail (troisième quartile, en minutes)
Arles	141 100	50 500	48 000	48,3	22,9	71,2	20
Avignon	281 400	106 500	115 400	37,1	40,5	77,5	15
Bollène-Pierrelatte	77 900	29 100	30 600	34,8	35,0	69,7	18
Valréas	63 100	22 700	21 400	45,7	33,7	79,3	16
Carpentras	94 200	35 900	28 900	35,3	27,8	63,1	20
Cavaillon	126 200	48 900	46 600	42,5	29,3	71,7	19
Orange	68 100	26 400	23 800	38,4	23,2	61,6	25
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 203 200	1 987 400	1 954 500	49,7	31,5	81,2	18
France métropolitaine	64 639 100	26 260 000	25 826 100	33,7	44,9	78,6	20

Lecture : la zone d'emploi d'Avignon compte 281 400 habitants, dont 106 500 ont un emploi. Par ailleurs, la zone compte 115 400 emplois sur son territoire. Parmi les actifs ayant un emploi qui habitent dans la zone d'Avignon, 37,1 % travaillent dans leur commune de résidence et 40,5 % travaillent dans une autre commune de la zone ; au total, 77,5 % travaillent dans la zone. Les trois quarts des actifs occupés de la zone d'emploi d'Arles mettent moins de 15 minutes en heures pleines pour se rendre sur leur lieu de travail.

Source : Insee, recensement de la population 2017, distancier Métric

Ecrit par le 14 février 2026

Libellé de la commune pôle d'emploi	Nombre d'emplois du pôle d'emploi	Nombre d'emplois au lieu de travail rapporté au nombre d'emplois au lieu de résidence
Avignon	56 700	1,9
Arles	19 130	1,1
Cavaillon	13 810	1,5
Orange	13 660	1,3
Carpentras	13 030	1,4
Pierrelatte	10 730	2,2
L'Isle-sur-la-Sorgue	7 030	0,9
Apt	5 990	1,6
Bollène	5 610	1,3
Saint-Rémy-de-Provence	5 120	1,3
Tarascon	5 080	1,1
Saint-Paul-Trois-Châteaux	4 980	1,5
Beaucaire	4 890	0,9
Monteux	4 030	0,8
Valréas	3 690	1,2
Vaison-la-Romaine	3 570	1,8
Nyons	3 070	1,6

Lecture : 5 990 personnes travaillent à Apt. La ville offre 1,6 emploi par actif occupé résident.

Source : Insee, recensement de population 2017

Ecrit par le 14 février 2026

Part des actifs occupés qui travaillent dans leur zone d'emploi de résidence

Libellé de la zone d'emploi	Part des actifs occupés (en %)
Nîmes	80,2
Valréas	79,3
Avignon	77,5
Cavaillon	71,7
Arles	71,2
Bollène-Pierrelatte	69,7
Bagnols-sur-Cèze	67,8
Carpentras	63,1
Orange	61,6

Source : Insee, recensement de population 2017

Lecture : Parmi les actifs occupés qui habitent la zone d'emploi de Cavaillon 71,7% y travaillent.

Orange, Carrière du Lampourdier et des Sept combes : le préfet donne son autorisation d'exploitation pour les 25 ans à venir.

Ecrit par le 14 février 2026



Et bien tant pis, même si les viticulteurs de Châteauneuf-du-Pape s'en émeuvent le préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume, a finalement autorisé la société Delorme SAS -de Pernes-les-Fontaines- à exploiter la carrière située aux lieux-dits Le Lampourdier et les Sept combes à Orange pour une durée de 25 ans.

Les faits

Dans un précédent [article](#), les viticulteurs de Châteauneuf-du-Pape portaient la voix craignant que l'exploitation de la carrière du Lampourdier et des Sept combes étende sa superficie, son volume et sa durée d'extraction. C'est dorénavant chose faite au travers d'un arrêté préfectoral relayé par un communiqué de presse de la Préfecture de Vaucluse. Cependant et pour ne point échauffer les esprits, le document fait savoir que [l'arrêté préfectoral](#) fixe les conditions d'aménagements, d'exploitation et de suivi nécessaires à la préservation de l'environnement autour de cette installation.'

Un comité de suivi

'Il instaure, ainsi, la mise en place d'un comité de suivi de l'environnement associant les représentants de l'État et des collectivités territoriales ainsi que les acteurs économiques et environnementaux locaux.'

Ecrit par le 14 février 2026

Mesurer l'impact

'Cette instance de concertation doit permettre à la société Delorme de présenter annuellement les actions menées et prévues pour respecter les engagements pris lors de la constitution de son dossier et prescrits par arrêté préfectoral, notamment sur le suivi environnemental et le maintien de la biodiversité.'

L'environnement

'Les services de l'État, tout particulièrement la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal), procéderont à des contrôles réguliers sur site afin de s'assurer du respect de l'arrêté pris et des conditions d'exploitation.'

Dans le détail

L'arrêté préfectoral signé le 29 janvier relate que 'cette prolongation de durée n'est pas de nature à entraîner des dangers et inconvénients significatifs pour les intérêts mentionnés à l'article L 181-3 du code de l'environnement ni à avoir d'incidences négatives notables sur l'environnement'.

Voies et délais de recours

Tandis que dans l'article 'Voies et délais de recours' indique 'Le présent arrêté est soumis à un contentieux de pleine juridiction. Un recours peut être formé auprès du tribunal administratif de Nîmes par les tiers intéressés dans un délai de quatre mois à compter du premier jour de la publication ou de l'affichage du présent arrêté ; par les demandeurs ou exploitants ; dans un délai de deux mois à compter de la date de notification du présent arrêté.'

Télérecours

'Le présent arrêté peut faire l'objet, d'un recours gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois. Ce recours administratif prolonge de deux mois les délais mentionnés. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique 'télérecours citoyens' accessible par le site internet : <http://www.telerecours.fr/>